



Bilan d'étape de la négociation sectorielle

Cinq mois se sont écoulés depuis le dépôt de nos solutions syndicales sectorielles, le 28 octobre dernier. Depuis, bien des choses ont été dites dans les médias par le gouvernement. Un bilan d'étape de la négociation s'impose pour rectifier les faits.

À retenir

Restez à l'affût des communications de votre syndicat, la mobilisation continue

À faire

Abonnez-vous à la [page Facebook](#) du secteur pour tout savoir sur votre négociation

À lire

Pour lire les Info-négo du Front commun, cliquez [ici](#)

Des demandes patronales nébuleuses

Le 16 décembre 2022, le Comité patronal de négociation pour les centres de services francophones (CPNCF) et le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires anglophones (CPNCA) nous présentaient leurs demandes sectorielles. Dans leur globalité et comme formulées, leurs demandes visent l'ensemble de la convention collective. À titre d'exemple, on retrouve des propositions libellées comme suit : « Limiter les mouvements de personnel » ou « Revoir les dispositions relatives aux heures supplémentaires ». De telles propositions ont de quoi nous inquiéter.

Depuis les dépôts sectoriels de décembre, nous déplorons le rythme lent de la négociation. En parallèle, Sonia LeBel, la présidente du Conseil du trésor, affirme à toutes les tribunes que le gouvernement veut un règlement pour le mois de septembre. Et voilà qu'après plus d'un mois sans séance de négociation, les deux CPN ont procédé, les 5 et 6 avril, à des dépôts précisant leurs demandes. Ils nous ont également demandé de faire un exercice de priorisation et d'accélérer le rythme des négociations (!), et ce, sans que nous ayons eu l'occasion de compléter une présentation détaillée de notre cahier de revendications.

Nous serons au rendez-vous pour accélérer la négociation, c'est ce que nous demandons depuis le début, mais nous tiendrons les discussions qu'il se doit sur l'ensemble de notre projet syndical.

À l'heure d'écrire cet Info-négo, nous procédons à l'analyse des récentes propositions patronales. Parmi les éléments nouveaux à signaler, notons que la partie patronale propose de bonifier les enveloppes dédiées au perfectionnement et d'intégrer à la convention collective les sommes prévues pour l'accompagnement des stagiaires et l'insertion professionnelle.

Mais, ô surprise, nous notons surtout plusieurs reculs, détaillés à la page suivante.

Cette négociation, c'est la vôtre. Elle a besoin de vous.



Du bon bord

Du bord du personnel de **SOUTIEN SCOLAIRE**



Reculs demandés par la partie patronale

- Attaquer le régime d'assurance invalidité pour obliger plus de gens à demeurer ou revenir au travail.
 - Lier l'avancement d'échelon à une évaluation satisfaisante du rendement.
 - Élargir les motifs de non abolition de postes.
 - Attaquer le régime de temps supplémentaire.
 - Prioriser le choix d'un poste vacant lors d'une abolition de poste.
 - Refuser plus de congés.
 - Augmenter la durée de la période d'essai.
-

Depuis le début de la négociation, le gouvernement et les représentants patronaux clament partout que leurs propositions amélioreront concrètement les conditions de travail et de pratique. Ils semblent sérieux en pensant que ce sera possible avec de telles propositions.

Dans les dernières semaines, les membres ont été très actifs afin de faire connaître leur adhésion aux solutions syndicales. Il ne faut pas lâcher, le rapport de force se démontre par notre présence sur le terrain !



**Cette négociation,
c'est la vôtre.
Elle a besoin de vous.**



Du bon bord
Du bord du personnel de
SOUTIEN SCOLAIRE



Les forums de discussion ou l'art de contourner les tables sectorielles

Le gouvernement a déposé son offre salariale à la table centrale le 15 décembre 2022. Dans son dépôt figurait la proposition de créer des « forums de discussion » en parallèle des tables de négociation, dont un visait spécifiquement l'équipe-classe. Les forums devaient réunir des intervenants externes non précisés. Nous avons reçu deux invitations à participer aux forums. Les invitations limitaient la participation à une seule personne représentante par organisation syndicale.

D'une seule voix, le Front commun a refusé de participer à ces forums, notamment pour les raisons suivantes :

- Nous avons des tables de négociation pour traiter de ces enjeux, conformément à la loi ;
- Les conditions de travail concernent les syndicats et plus précisément, les comités de négociation élus ;
- Les forums sont avant tout un espace de discussion pour privilégier uniquement les enjeux prioritaires du gouvernement.

Une négociation, ça se fait à deux

À la suite de ces deux refus, le gouvernement a fait parvenir par courriel aux organisations syndicales, le 22 février 2023, une proposition concernant l'équipe-classe. Nous avons bien tenté de poser des questions sur cette proposition à nos tables sectorielles, mais nos vis-à-vis ont refusé de répondre.

Dans les derniers jours, le gouvernement a annoncé que les forums étaient bel et bien morts, mais il souhaite parler de ses priorités - comme l'équipe-classe - à la table centrale alors qu'il s'agit d'enjeux sectoriels. Le gouvernement doit comprendre qu'il ne peut uniquement parler de ses priorités, il doit également considérer nos revendications et utiliser les lieux de discussion officiels.



**Cette négociation,
c'est la vôtre.
Elle a besoin de vous.**



Du bon bord
Du bord du personnel de
SOUTIEN SCOLAIRE



Équipe-classe : des propositions intéressantes, mais pas à n'importe quel prix

Le gouvernement veut instaurer des postes d'aide à la classe partout dans le réseau. Cette proposition peut contribuer à réduire la précarité et avoir pour effet d'augmenter les heures, notamment pour les éducatrices en service de garde. Nous souhaitons néanmoins discuter de certaines de nos préoccupations avec l'employeur.

Les tâches d'aide à la classe doivent être incluses dans les postes avec les avantages de la convention collective (permanence, avantages sociaux, etc.). L'inclusion de ces tâches ne doit pas se faire au détriment des services en adaptation scolaire (technicienne en éducation spécialisée et préposée pour les enfants handicapés) et ces tâches doivent être intégrées dans les horaires. Bref, les budgets dédiés à l'aide à la classe ne doivent pas être compensés par des coupes dans les autres services.

Le gouvernement nous indique que l'ajout d'aides à la classe répond aux préoccupations quant à la surcharge de travail du personnel scolaire, en particulier les enseignantes et les enseignants. À ce sujet, nous l'invitons à porter une attention plus globale aux problèmes de surcharge de travail du personnel de soutien.

Avec les propositions patronales sur la table, on ne peut pas dire que nous faisons face à des gens qui prennent au sérieux les multiples crises qui sévissent le réseau de l'éducation.

Pour résoudre ces crises, le gouvernement et les employeurs doivent prioriser une réelle négociation et non les relations publiques.

Votre mobilisation sera importante.

Parce que sans le personnel de soutien scolaire, l'école prend le bord.

Restez informé-es en suivant la [page Facebook](#) du secteur.

**Cette négociation,
c'est la vôtre.
Elle a besoin de vous.**



Du bon bord
Du bord du personnel de
SOUTIEN SCOLAIRE

